parlaient en pessimistes.

"Le Barreau s'en va, dissient-ils, il n'y a plus de jeunes avocats; Berryer lui-même ne sera pas remplacé par son fils, qui est un étourdi, fait des vaudevilles et gaspille son temps. C'estdommage, car il était bien doué"

Ces paroles piquèrent au vif le jeune homme et le déterminèrent à travailler sérieusement.

C'est vers cette époque que le jeune Berryer se maria. Il avait vingt-et-un ans, et la jeune fille seize seulement. Les deux familles ne souriaient pas trop à ce mariage entre deux enfants; elles finirent cependant par céder, et le mariage eut lieu le 10 décembre 1811.

Berryer s'était fait inscrire au Barreau de Paris; ce fut là qu'il plaida sa première cause. Ses débuts ne furent pas heureux Malgré la bienveillance du tribunal, il se troubla et récita son plaidoyer comme un écolier sa leçon. Il prit rapidement de l'assurance. L'affaire Saint-Clair le plaça, à 24 ans, parmi les grands avocats. Cet officier, accusé d'assassinat, avait été condamné à mort par le Conseil de guerre. Il échappa à cette condamnation mais il fut condamné aux travaux forcés et à la dégradation.

Le jeune avocat ne se laissait pas absorber par les causes judiciaires, la politique l'attirait déjà et l'intéressait.

Jusqu'en 1813, ébloui par les exploits de Napoléon, il avait franchement accepté le régime impérial. D'ailleurs, fait assez étrange, il ignorait même l'existence des Bourbons.

Pendant la campagne de 1813, son père lui dit un jour: "Tout ceci pourra finir par le retour des Bourbons." Son fils se leva étonné: "Y a-t-il encore des Bourbons?" demanda-t-il avec une voix émue. Ce fut ainsi que celui qui devait consacrer sa vie entière à défendre cette race, apprit qu'il y avait encore, comme l'a dit le poète, "du sang de nos rois quelques gouttes échappées." D'ailleurs, comme il le dira plus tard, (1851), il comprit bientôt la faiblesse du régime impérial: "J'ai senti le despotisme et pour moi, il a gâté la gloire." Faire reposer la destinée d'un peuple sur la tête d'un homme, c'est le plus grand de tous les crimes. Ah! j'ai compris alors la nécessité d'un principe.

(à suivre)